



Compte rendu commission rudologie
18 mai 2021 18h00
Salle polyvalente – Saussezemare en Caux

Présents : M. Basille (Vice-Président en charge de la rudologie), M. Donnet (Annouville Vilmesnil), M. Lemesle (Auberville la Renault), M. Pederencino (Bénarville), M. Coufourier (Bornambusc), M. Varin (Bretteville du Grand Caux), M. Aube (Daubeuf Serville), Mme Hemnache (Ecrainville), M. Malo Régis (Gonfreville Caillot), M. Hazard (Grainville Ymauville), M. Lemaire (Houquetot), Mme Lelièvre (Manneville la Goupil), Mme Morisse (Mentheville), M. Blosserville (Saussezemare en Caux), M. Navarre (St Sauveur d'Emmalleville), M. Niepceron (Vattetot sous Beaumont), Mme Kerivel Pestel (Virville)
Mme Davanne (Directrice Générale des Services), Mme Lecanu (service déchets)

Excusé : M. Remond (Président Communauté de Communes Campagne de Caux)

Absents : M. Gilles (Angerville Bailleul), M. Duparc (Bec de Mortagne), M. Dupré (Bréauté), M. Moizan (Goderville), M. Fleuret (St Maclou la Brière), M. Fontaine (Tocqueville les Murs)

M. Basille ouvre la séance à 18h05 et remercie les membres de la commission d'avoir rejoint cette réunion. Un point est fait sur la fréquence des commissions : la précédente a eu lieu 5 mois auparavant. En effet un départ de la collectivité combiné à un arrêt maladie ont rendu difficile la mise en place de commissions plus tôt. Certains dossiers ont également été reportés. Une reprise progressive est prévue.

1. Finances

M. Basille présente les principales lignes du compte administratif 2020 et du budget prévisionnel 2021. Le service comptabilité a revu les méthodes de gestion du budget : imputer l'ensemble des charges et recettes relatives à l'exercice. L'imputation des charges de personnel a été affinée. L'exercice 2021 enregistrera un reliquat de 2020 et l'intégralité des charges et produits de 2021. Le budget 2020 présente un solde positif de 700 000 € absorbé par les augmentations de fonctionnement et par les projets d'investissement sur le budget 2021.

Plusieurs remarques :

- L'amortissement du Packmat n'est pas terminé, le coût d'une nouvelle machine s'élève entre 120 000 et 150 000€,
- Augmentation des dépenses de 60 000 € <-> une augmentation de 10 € / part REOM,
- L'avenant d'un an au contrat avec Fécamp, a vu une augmentation de 27%.

2. Bilan 2020 des tonnages et évolution

Mme Lecanu présente le bilan :

- des tonnages traités en 2020 pour les différents flux et les ratios en kg/hab.
- l'évolution des tonnages sur les précédentes années
- les passages en déchetterie et plateforme de déchets verts
- les coûts de transport et traitement des déchets verts en vue du futur renouvellement de marché
- l'emprunt des broyeurs et la vente de composteurs

Un questionnement sur les conséquences de la fermeture de la plateforme de déchets verts d'Annouville s'opère. La commission sera associée aux futurs grands projets.

3. Perspectives

- Agglomération de Fécamp : la convention initiale s'est terminée le 31/12/2020. Un avenant d'un an a été signé, et une demande de prolongation a été formulée pour l'année 2022. L'avenant pour l'année 2021 a occasionné une augmentation du coût de l'ordre de 32% notamment sur le quai de transfert. Des négociations compliquées ont permis de diminuer cette augmentation passant de 32% à 27%.
- La loi nous oblige prochainement à gérer nos biodéchets, une augmentation du nombre de composteurs est à prévoir.
- Projets à l'étude : passage de la collecte en régie, collecte des biodéchets des collectivités de façon à diminuer le tonnage d'Ordures Ménagères Résiduelles ainsi que la redevance incitative basée sur le système de pollueur payeur.
- ➔ La prolongation d'un an avec Fécamp a également été demandée car il faut 9-10 mois pour construire une Benne de collecte et des connaissances nécessaires sur le matériel adéquat.
- Présentation des objectifs de l'Etat en matière de Redevance Incitative

4. Déchetterie

L'esquisse réalisée par l'AMO Naldeo est présentée. Un appel d'offre est en cours pour retenir un maître d'œuvre spécialisé qui travaillera à partir de cette esquisse tout en apportant un œil critique, et ses connaissances.

La restructuration permettra de récupérer 3 quais pour développer de nouvelles filières et accueillir une plate-forme pour les déchets verts. Les travaux commenceront en 2022.

5. Sujets divers

Les plans de l'extension du RAM qui accueillera les bureaux du Pôle environnement sont montrés.

Un récapitulatif des différentes sanctions en cas de dépôts sauvages sera envoyé avec le présent compte rendu.

M. Basille présente le CRTE, contrat initié par le Gouvernement, décliné par les Préfectures et sous-Préfectures. Campagne de Caux l'a décliné dans son projet politique via 3 axes principaux recentrés autour de la thématique du développement durable. L'axe 6 concerne la gestion des déchets, les différentes fiches actions inhérentes sont expliquées.

6. Questions diverses

- Les bacs jaunes par temps de vent s'envolent : disposer le bac dans le même sens que le vent de façon à ce que le couvercle ne s'ouvre pas. Il est possible également de poser une brique sur le couvercle ou un sandow.
- La collecte des bacs jaunes tous les 15 jours est juste pour beaucoup de foyers : contacter le service qui verra avec l'usager son mode de fonctionnement et la nécessité de changer le volume du bac.
- Un usager nouvellement arrivé n'est pas desservi en porte à porte pour la collecte : l'adresse est à transmettre par mail, le service regardera ce qu'il est possible de faire
- Lorsqu'une palissade bois entourant un bac collectif est cassée, qui doit procéder à sa réparation ?
-> envoyer la demande au service qui l'étudiera.
- La facturation des usagers a pris du retard cette année du fait d'un changement de trésorerie et de l'adaptation nécessaire de nos logiciels.
- Une attention particulière doit être portée au listing de la REOM permettant de facturer tout usager au bon moment

La prochaine commission aura lieu en juin pour travailler sur le plan de communication.

M. Basille remercie l'ensemble des participants. Clôture de la réunion à 20h40.